

AR Prefecture

063-200070712-20240408-20240408_18-DE
Reçu le 22/04/2024
Publié le 22/04/2024

N° 20240408-18

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 29 mars 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 08 avril 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Maria DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE et Pierre ROZE

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Chantal CHASSANG à Yves GACON
Caroline GUELON à Olivier CHAMBON
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Daniel BALISONI à Didier CORNET
Frédéric BARADUC à Frédéric CHONIER
Sophie DELAIGUE à Stéphane RODIER
Monique DURAND-PRADAT à Michel COMBRONDE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Eric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS et Rachel BOURNIER.

Conseillers ayant voix délibérative :

Guy PRADELLE et Daniel CRAMER

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE ZA LAGAT**

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

42

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

9

Total votants :

53

AR Prefecture

063-200070712-20240408-20240408_18-DE
 Reçu le 22/04/2024
 Publié le 22/04/2024

Le Conseil Communautaire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par, Tony BERNARD, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- **Lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	1 700,00	
Opérations de l'exercice	182 720,18	182 720,18
TOTAUX	184 420,18	182 720,18
Résultats de clôture	1 700,00	
Reste à réaliser		
TOTAUX CUMULES	1 700,00	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	1 700,00	

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	46 087,72	
Opérations de l'exercice	27 967,32	180 619,19
TOTAUX	74 055,04	180 619,19
Résultats de clôture		106 564,15
Reste à réaliser		
TOTAUX CUMULES	0,00	106 564,15
RESULTATS DEFINITIFS		106 564,15

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	47 787,72	
Opérations de l'exercice	210 687,50	363 339,37
TOTAUX	258 475,22	363 339,37
Résultats de clôture		104 864,15
Reste à réaliser		
TOTAUX CUMULES	0,00	104 864,15
RESULTATS DEFINITIFS		104 864,15

**Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.*

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

AR Prefecture

063-200070712-20240408-20240408_18-DE
Reçu le 22/04/2024
Publié le 22/04/2024

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 45	Représentés : 9	Non-participation : 1 T. BERNARD
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre : 0	Abstention : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance

Pierre CONTIE

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

